

Mobilisés pour les élèves clichois

Cette rentrée encore, les services de la ville ont œuvré pour que les quelque 7 200 élèves de Clichy-sous-Bois bénéficient des meilleures conditions d'éducation possibles.

Tous les ans, la rentrée se prépare bien en amont. Il s'agit, pour les services de la ville, de planifier les investissements et les travaux à effectuer durant les vacances. Ainsi cet été, une enveloppe de 315 000 € a été allouée aux écoles maternelles et élémentaires de la ville afin d'améliorer le bien-être des élèves et les conditions de travail

des enseignants. En prévision d'une augmentation sensible des effectifs, le service des actions éducatives et les élus ont par ailleurs obtenu l'ouverture de trois classes supplémentaires. Malgré cette victoire, les classes demeurent chargées : quatre écoles élémentaires dépassent leur capacité d'accueil maximale.

Contre le décrochage scolaire

Pour la troisième année consécutive, les enfants des crèches ont pu passer, entre avril et juin, trois matinées dans leur future école afin de mieux appréhender leur entrée en maternelle. Pour les plus grands, le dispositif « Accueil des collégiens exclus temporairement », expérimenté l'an dernier dans les trois collèges de la ville, a été reconduit et généralisé à l'ensemble du département. Il permet de prévenir les risques de décrochage scolaire en assurant une prise en charge quotidienne – par l'association Arrimages et le programme de réussite éducative – des élèves exclus temporairement de leur établissement.



Le jour de la rentrée, les 617 élèves de CP de la ville ont reçu le nécessaire du nouvel entrant à la « grande école » des mains de Joëlle Vuillet, maire adjointe déléguée aux actions éducatives.



L'Asti aide les parents d'élèves immigrés

La réussite scolaire est aussi l'affaire des associations et des parents. Depuis deux ans, l'association de solidarité avec les travailleurs immigrés (Asti) propose un atelier de soutien aux parents d'origine étrangère qui ont un enfant au collège. Objectif : mieux appréhender la vie scolaire et le système éducatif. Les femmes qui y participent (18 inscrites l'an dernier) découvrent l'organisation administrative des collèges ou les modalités de prise de contact avec les professeurs, par des jeux de rôles ou directement avec les personnels des établissements. Elles peuvent ainsi suivre de plus près la scolarité de leur enfant, tout en maîtrisant mieux la langue et en prenant confiance en elles.

**Asti : 4 allée de l'Aqueduc
01 43 32 51 66**

« Le seul véritable couac de cette rentrée, c'est l'accompagnement éducatif », indique Joëlle Vuillet, maire adjointe déléguée aux actions éducatives. La veille de la rentrée, le rectorat a annoncé une baisse importante des crédits alloués au Département pour ce dispositif d'aide aux devoirs après la classe. À partir de janvier, la Ville reprendra donc à sa charge l'accompagnement éducatif des deux écoles situées hors de la zone d'éducation prioritaire (ZEP), Pasteur et Maxime-Henriet. ●

Ouverture de la Maison de la petite enfance

La Ville améliore encore les services dédiés à la petite enfance. Après les dix-sept places réservées au sein de la Maison Kangourou, la Maison de la petite enfance ouvre ses portes **le 4 novembre**, au lendemain des vacances de la Toussaint. Situé face à la mairie, ce nouvel équipement regroupe une crèche collective et une crèche familiale, ainsi que de multiples services de qualité pour les enfants âgés de trois mois à trois ans.

- Crèche collective : 60 berceaux répartis sur 4 sections
- Crèche familiale : 40 berceaux
- Un relais d'assistantes maternelles (RAM)

Inauguration officielle de la Maison de la petite enfance le 4 décembre à 12h

